

ENSEMBLE

LETTRE À NOS
ACTIONNAIRES

SEPTEMBRE 2022

RÉSULTATS P. 4

— Résultats du premier semestre 2022

ACTUALITÉS P. 5

— Un premier semestre sous le signe des initiatives

LE CARNET P. 8

— Le carnet de l'actionnaire Vivendi et vous



CANAL+

GROUPE

Diffuseur de 100 %
des compétitions
de l'UEFA

UEFA Champions League © Icon Sports

vivendi



Photos / DR

UN NOUVEL ÉLAN STRATÉGIQUE CHEZ VIVENDI

Yannick Bolloré, Président du Conseil de surveillance,
et **Arnaud de Puyfontaine**, Président du Directoire

Madame, Monsieur, cher(e) actionnaire,

A la suite de la distribution de 60 % du capital d'Universal Music Group et de sa cotation à la Bourse d'Amsterdam en septembre 2021, Vivendi ouvre un nouveau chapitre de son histoire. Le projet de rapprochement avec le groupe Lagardère en est une parfaite illustration. Cette nouvelle étape pour notre groupe passera par l'accélération de notre projet stratégique autour de trois grands axes.

La transformation, tout d'abord. Tous nos métiers, sans exception, sont engagés dans un important processus de transformation dont nous pouvons être fiers. Quelques exemples : Canal+ a renforcé sa digitalisation avec myCanal, la plateforme leader en France déployée dans une trentaine de pays d'Europe et d'Afrique. Havas Group a développé des offres répondant à des innovations disruptives comme le métavers. L'intégration de Prisma Media a permis à Vivendi de se hisser dans le haut du classement des groupes digitaux en France en nombre de visiteurs uniques. Notre groupe est également engagé dans la transformation de son modèle d'affaires en un modèle durable. Notre feuille de route *Creation for the Future* vise l'excellence en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

L'internationalisation est un autre axe stratégique prioritaire. Nous entendons accélérer notre développement à l'international. Havas Group y réalise déjà 80 % de son chiffre d'affaires et Groupe Canal+ 40 %. Notre ambition est d'atteindre une taille critique pour construire un modèle efficace et durable face au mouvement de consolidation mondiale dans nos secteurs et au poids croissant des grandes plateformes. L'offre publique d'achat amicale sur Lagardère (lire page 6), acteur de dimension mondiale présent dans plus de 40 pays, s'inscrit dans cette perspective. L'intégration, enfin. Vivendi détient des actifs leaders fortement complémentaires, qui travaillent déjà beaucoup ensemble. Nous irons plus loin, en multipliant les passerelles entre nos métiers pour favoriser l'innovation, soutenir la déclinaison des contenus pour les faire rayonner, attirer et retenir les meilleurs talents et, in fine, susciter de nouvelles opportunités de business.

Pour donner cette nouvelle impulsion à la stratégie de notre groupe, votre Conseil de surveillance a décidé, en mai dernier, de nommer un nouveau Directoire. Un Comité exécutif a également été créé pour accompagner le Directoire dans la mise en œuvre des orientations stratégiques du groupe, auquel participeront le Président et les membres du Directoire. Cette nouvelle équipe reflète la grande diversité des profils, des expertises et des métiers au sein de Vivendi ainsi que la réalité opérationnelle d'un groupe pleinement intégré (lire page 3).

Nous entendons maintenir ce cap stratégique dans la période d'incertitude sanitaire, macroéconomique et géopolitique que nous traversons. Comme le reflètent nos résultats du premier semestre (lire page 4), notre groupe a de puissants atouts pour aborder avec confiance les prochains mois. Ils seront notamment consacrés à l'étude d'un projet de cession d'Editis, pour éviter les problèmes potentiels de concentration avec Lagardère (lire page 6).

En vous remerciant pour votre fidélité, nous vous souhaitons une bonne lecture de cette lettre.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Vivendi a nommé une nouvelle équipe autour d'Arnaud de Puyfontaine, renouvelé dans ses fonctions de Président du Directoire, et a créé un nouveau Comité exécutif. Un coup d'accélérateur pour la stratégie du « Nouveau Vivendi ».

Une nouvelle ère s'ouvre pour Vivendi. Le 19 mai 2022, le Conseil de surveillance, réuni sous la présidence de Yannick Bolloré, a décidé d'une nouvelle gouvernance. Le mandat du Directoire étant arrivé à échéance le 23 juin 2022, le nouveau Directoire a pris ses fonctions dès le lendemain pour une durée de quatre ans, jusqu'au 23 juin 2026. Le Directoire s'appuie désormais sur un Comité exécutif qui l'accompagne dans la mise en œuvre de la stratégie du groupe.

LE DIRECTOIRE, autour d'Arnaud de Puyfontaine, est composé de :

Frédéric Crépin, Secrétaire général de Vivendi ;

François Laroze, nommé Directeur financier de Vivendi et qui conserve ses fonctions de Directeur financier de Havas Group ;

Claire Léost, Présidente de Prisma Media ;

Céline Merle-Béral, nommée Directrice de la stratégie ressources humaines et de la culture d'entreprise, qui conserve ses fonctions à Havas Group avec une organisation ajustée ;

Maxime Saada, Président du Directoire de Groupe Canal+ et Président-directeur général de Dailymotion.

LE COMITÉ EXÉCUTIF, auquel participent le Président et les membres du Directoire, est composé de :

Raphaël de Andréis, Président de Havas en France et en Europe du Sud, qui accompagne également Arnaud de Puyfontaine sur l'Italie et certains sujets transverses ;

Hala Bavière, nommée Directrice générale de Vivendi Village ;

Michèle Benbunan, Directrice générale d'Editis, qui conseille Arnaud de Puyfontaine pour les sujets liés à l'édition ;

Lorella Gessa, nommée Directrice de la communication de Vivendi ;

Félicité Herzog, Directrice de la stratégie et de l'innovation de Vivendi ;

Caroline Le Masne, Directrice juridique, compliance et RSE de Vivendi ;

Michel Sibony, Chief Value Officer de Vivendi.

Le Directoire et le Comité exécutif regroupent des talents et des expertises variées de différentes entités du groupe. Ils lui permettent d'accélérer sa transformation, son internationalisation et son intégration. L'ambition de Vivendi vise à accompagner tous ses métiers dans leurs priorités stratégiques pour libérer les énergies et créer de la valeur pour toutes les parties prenantes.

RÉSULTATS

PREMIER SEMESTRE 2022

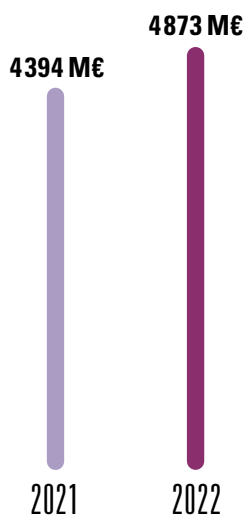
Au premier semestre 2022, le chiffre d'affaires de Vivendi s'est élevé à 4873 millions d'euros, en augmentation de 10,9 % par rapport au premier semestre 2021, grâce à la très bonne dynamique d'Havas Group, à la progression de Groupe Canal+, au rebond de Vivendi Village et à la contribution de Prisma Media (consolidé depuis le 1^{er} juin 2021). À taux de change et périmètre constants⁽¹⁾, il a augmenté de 5,4 % par rapport au premier semestre 2021.

De son côté, **le résultat opérationnel ajusté (EBITA)** s'est établi à 412 millions d'euros, en hausse de 31,5 % par rapport au premier semestre 2021, grâce à la progression d'Havas Group et à la contribution de Prisma Media. Il comprend également la quote-part dans le résultat net d'Universal Music Group (UMG) et de Lagardère. L'EBITA des métiers (entités contrôlées à 100 %) a progressé de 16,9 %. À taux de change et périmètre constants⁽¹⁾, l'EBITA a augmenté de 27,8 % par rapport au premier semestre 2021, et l'EBITA des métiers de 6,9 %.

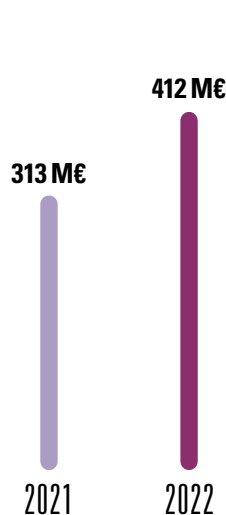
Le résultat net, part du groupe s'est élevé à 491 millions d'euros, en hausse de 0,5 %. Il intègre la progression du résultat opérationnel ajusté (+ 99 millions d'euros) et la plus-value de cession sur l'apport de la participation dans Banijay Group Holding à FL Entertainment (+ 526 millions d'euros), partiellement compensées par le fort recul de la quote-part de résultat de Telecom Italia mis en équivalence (- 197 millions d'euros). En outre, au premier semestre 2021, il comprenait la contribution d'UMG (370 millions d'euros, après minoritaires) et un dividende exceptionnel de Mediaset (102 millions d'euros).

(1) Le périmètre constant permet notamment de retraiter les impacts de Prisma Media, consolidé depuis le 1^{er} juin 2021, ainsi que la mise en équivalence de Lagardère à compter du 1^{er} juillet 2021 et d'Universal Music Group à compter du 23 septembre 2021.

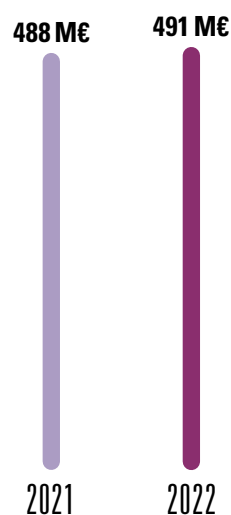
CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ (EBITA)⁽¹⁾



RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE



(1) Le résultat opérationnel ajusté (EBITA – *adjusted earnings before interest and income taxes*), mesure à caractère non strictement comptable, doit être considéré comme une information complémentaire, qui ne peut se substituer à toute mesure des performances opérationnelles et financières du groupe à caractère strictement comptable, et Vivendi considère qu'il est un indicateur pertinent des performances opérationnelles et financières du groupe. La Direction de Vivendi utilise le résultat opérationnel ajusté (EBITA) dans un but informatif, de gestion et de planification car il permet d'exclure la plupart des éléments non opérationnels et non récurrents de la mesure de la performance des métiers. Pour toute information complémentaire, se référer au document Rapport financier semestriel 2022 qui est en ligne sur le site Internet de Vivendi (www.vivendi.com).

Un premier semestre sous le signe des initiatives

Vivendi a enregistré un bon premier semestre 2022, ses entités multipliant les opérations. Tour d'horizon de ces différents développements.



DR Canal+

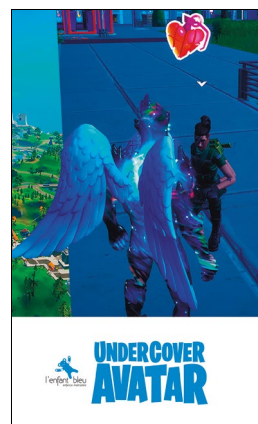
Groupe Canal+

Le portefeuille global d'abonnés de Groupe Canal+ a atteint 23,9 millions au premier semestre 2022, dont 9,6 millions en France métropolitaine, en hausse de 6,5 % par rapport au premier semestre 2021 (pro forma). Groupe Canal+ a multiplié les initiatives : le 15 février 2022, il a signé un partenariat stratégique avec ViacomCBS.

Le 15 mars 2022, il a lancé une plateforme de streaming en partenariat avec A1 Telekom Austria. Le 17 mars 2022, il a finalisé l'acquisition de 70 % de SPI International. Le 17 juin 2022, Studiocanal a acquis une participation majoritaire dans Dutch FilmWorks. Enfin, il a sécurisé des droits sportifs clés comme l'intégralité des compétitions de l'UEFA (voir page 7) et a signé un accord avec la Rai Com pour être l'unique diffuseur en France de la Mostra de Venise en 2022 et 2023.

Havas Group

Havas Group a réalisé d'excellents premier et deuxième trimestres, enregistrant un revenu net semestriel de 1206 millions d'euros, en progression de 19,8 % par rapport à la même période de 2021. Les trois divisions (création, média et communication santé) et toutes les zones géographiques ont connu de très fortes performances organiques. Reflet de cette dynamique, Havas Group a remporté plus de 500 prix au cours du premier semestre 2022. Par ailleurs, cinq opérations ciblées ont permis de renforcer les expertises et la présence géographique d'Havas Group : Tinkle (Espagne et Portugal), Inviqa (Royaume-Uni et Allemagne), Search Laboratory (Royaume-Uni et États-Unis), Frontier Australia (Australie) et Front Networks (Chine).



Association 'l'Enfant Bleu « Undercover Avatar » ©Havas Play



DRP Prisma Media

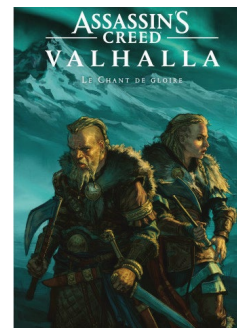
Prisma Media

Intégré dans le groupe depuis le 1^{er} juin 2021, Prisma Media a vu son chiffre d'affaires progresser de 7,4 % au premier semestre 2022 par rapport à la même période de 2021 (pro forma), à 164 millions d'euros. Ses marques occupent des places de leader en audience digitale : Télé Loisirs est numéro 1 de l'univers *entertainment* avec une moyenne mensuelle de 20 millions de visiteurs uniques (VU) ou encore Capital, numéro 1 de l'univers économie avec 10 millions de VU. Gala affiche une hausse spectaculaire sur TikTok (plus de 300 000 abonnés en mai), et confirme sa place de numéro un des médias européens sur TikTok. Sur les réseaux sociaux, Prisma Media comptabilise près de 31,9 millions d'abonnements.

Editis

Editis a évolué dans un environnement défavorable (baisse du marché de 5 %⁽¹⁾ au premier semestre 2022 par rapport à la même période de 2021) et son chiffre d'affaires a reculé de 7,5 % en organique par rapport à la même période de 2021. Néanmoins, ce repli doit être relativisé car la croissance avait été inédite l'an dernier. Sur un segment de la BD porteur, Editis a créé deux nouvelles maisons d'édition : une sous la direction de Mourad Boudjellal et Black River, dédiée aux comics. En outre, le 11 juillet 2022, il a lancé Kotoon, une maison dédiée aux webtoons. Enfin, il a acquis en mai 2022 Educlever, qui détient les plateformes de soutien scolaire Maxicours et Enseigno.

(1) Source : Panel GfK au 26 juin 2022, données en chiffre d'affaires.



DR Editis

Gameloft

Au premier semestre 2022, le chiffre d'affaires de Gameloft s'est établi à 120 millions d'euros, stable par rapport à la même période de 2021. Cette croissance a été réalisée dans un marché du jeu vidéo sur mobile en repli de 7 %⁽¹⁾ au premier semestre 2022. Elle est liée au succès de Gameloft sur Apple Arcade, de Gameloft for brands (plateformes publicitaires) et de Gameloft Business Solutions (plateformes opérateurs et fabricants de téléphones).

L'exercice 2022 va connaître une très forte saisonnalité, liée notamment aux sorties au second semestre de *Disney Dreamlight Valley* et *Disney Speedstorm*.

(1) Source : Sensor Tower.



Disney Pixar © 2022 Gameloft. All rights reserved

OPA DE LAGARDÈRE : PROJET DE CESSIION D'EDITIS

Vivendi détient désormais 57,35% du capital de Lagardère. Pour éviter les problèmes potentiels de concentration, Vivendi va étudier un projet de cession d'Editis principalement via une distribution-cotation.

Vivendi compte un nouveau fleuron. À la suite de l'offre publique d'achat (OPA), close le 9 juin 2022, sur Lagardère, un des leaders de l'édition (Hachette) et du commerce de détail dans les aéroports et gares (Relay...), Vivendi détient 80 943 768 actions de la société, soit 57,35 % du capital et 48,03 %⁽¹⁾ des droits de vote théoriques (dans l'attente de l'autorisation de la prise de contrôle de Lagardère par les autorités de concurrence compétentes, Vivendi possède actuellement 22,78 % de ses droits de vote⁽¹⁾). Outre ces 80 943 768 actions, 31 184 281 actions ont été présentées à la branche subsidiaire de l'OPA (l'OPA était

composée d'une offre à titre principal et d'une offre à titre subsidiaire). Chacune de ces actions recevra un droit de cession exerçable au prix de 24,10 euros jusqu'au 15 décembre 2023. Détenant déjà Editis, le numéro 2 français de l'édition, Vivendi doit déposer prochainement une notification devant l'autorité de la concurrence de la Commission européenne. Dans ce cadre, pour éviter les problèmes potentiels de concentration, Vivendi va étudier un projet de cession de 100 % d'Editis. Il envisage de procéder à cette opération principalement par la distribution d'actions Editis aux actionnaires de Vivendi et leur admission concomitante sur le marché

d'Euronext à Paris. Pour pouvoir, le cas échéant, être mis en œuvre, ce projet devra être notamment accepté par la Commission européenne et faire l'objet des procédures d'information-consultation des instances représentatives du personnel concernées. Le Groupe Bolloré, actionnaire de référence de Vivendi, devrait céder l'ensemble des actions Editis ainsi reçues, de manière à doter Editis d'un noyau actionnarial de référence et stable. Ce projet, s'il se réalisait, permettrait à Editis de conserver son intégrité et son autonomie tout en bénéficiant de solides opportunités de croissance.

(1) Sur la base du nombre de droits de vote théoriques de Lagardère au 30 juin 2022.

GROUPE CANAL+, grand vainqueur de l'attribution des droits de l'UEFA

Pour la première fois, Groupe Canal+ a remporté 100% des compétitions européennes de l'UEFA, soit l'intégralité de l'UEFA Champions League, de l'UEFA Europa League et de l'UEFA Europa Conference League de 2024-2025 à 2026-2027.



L'UEFA Champions League © IconSports

Fans de foot, vous allez vous régaler avec Canal+ ! De 2024-2025 à 2026-2027, 100% des compétitions de l'UEFA (UEFA Champions League, UEFA Europa League et UEFA Europa Conference League) vont être diffusées sur les différentes antennes de Canal+. Le groupe avait déjà sécurisé les deux meilleures affiches de chaque journée de l'UEFA Champions League ainsi que la finale, pour les saisons 2021-2022 à 2023-2024. Et le succès est au rendez-vous, avec plus de 1,6 million de téléspectateurs en moyenne la saison dernière et un record absolu à 2,94 millions pour Paris-Saint-Germain – Real Madrid.

Grâce au nouveau format des compétitions de l'UEFA, Canal+ proposera encore plus de rencontres : un club français supplémentaire en UEFA Champions League ;

deux fois plus de clubs français par journée de compétition ; 550 rencontres entre les meilleurs clubs européens, contre 427 rencontres aujourd'hui ; un tournoi d'ouverture avec le vainqueur de la précédente saison de l'UEFA Champions League ; et un feuilleton continu de début août à fin mai avec deux journées additionnelles en janvier, qui portera le nombre de soirées européennes à 60, contre 50 aujourd'hui.

Canal+ complète ainsi son offre sport déjà exceptionnelle, avec des compétitions majeures comme l'intégralité de la Premier League jusqu'en 2025, l'intégralité du Top 14 jusqu'en 2027, le meilleur des sports mécaniques en intégralité avec la Formule 1™ et le MotoGP™ jusqu'en 2029, ou encore les plus grands tournois de golf et le championnat de Ligue 1.



DR Vivendi/RSE

Pour plus d'inclusion

Après le succès de la première édition du Workplace Inclusion Forum, coorganisé en 2021 par Vivendi et Midity, une société

spécialisée dans les solutions pour créer des environnements de travail inclusifs, la direction RSE du groupe a décidé de soutenir la seconde édition, en 2022, dédiée à « la diversité et l'inclusion dans les médias et la production de contenus », et de l'ouvrir à d'autres entreprises.

Alors qu'en moyenne, sur les chaînes françaises, le taux des personnes « perçues comme non blanches » à l'écran est de 16% en 2020 (baromètre de la diversité de l'Arcom), que la représentation des personnes handicapées ne décolle pas (0,6% en 2020) et que 48% des 65 ans et plus ne se sentent pas représentés dans leur diversité (baromètre Inclusion & Diversité dans la publicité de Kantar-The Good Company), cette seconde édition a fait un état des lieux en matière de diversité et d'inclusion dans les médias et la production de contenus. Plusieurs conférences ont permis de partager les pratiques et les retours d'expérience sur la diversité devant et derrière l'écran, sur sa mesure dans les médias en France et à l'international, sur le *wokisme* (fait d'avoir conscience des problèmes de justice et d'égalité sociales) et son influence sur la création, et sur l'inclusion dans le web 3.0. Vivendi, ses entités Canal+ et Studiocanal, ainsi que France Télévisions, l'Arcom, the Walt Disney Company, Netflix, Channel 4 (Royaume-Uni), Endemol, USC Annenberg (États-Unis), Women in Games, Club 21^e Siècle, ou encore Afrogameuses ont participé aux débats.

LE CARNET DE L'ACTIONNAIRE

VIVENDI ET VOUS

QUESTION D'ACTIONNAIRE

Pourriez-vous faire le point sur le retour aux actionnaires effectué par Vivendi au premier semestre 2022 ?

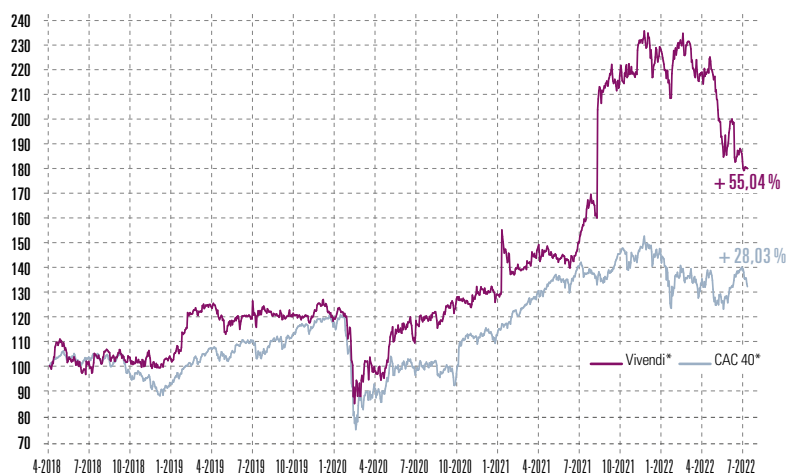
Le 26 avril 2022, le dividende ordinaire en numéraire de 0,25 euro par action versé au titre de l'exercice 2021 de Vivendi a été détaché (mis en paiement à compter du 28 avril 2022), ce qui correspond à un montant total distribué de 261 millions d'euros⁽¹⁾. Par ailleurs, au premier semestre 2022, les rachats d'actions ont totalisé 300 millions d'euros.

Vivendi détient directement 81 millions de ses propres actions, soit 7,3% de son capital social.

(1) Soit un dividende total de 22 361 millions d'euros au titre de l'exercice 2021, dont 22 100 millions d'euros à titre d'acompte sur dividende exceptionnel en nature et 261 millions d'euros à titre de dividende ordinaire en numéraire.

COURS DE L'ACTION VIVENDI

Cours de Bourse/dividendes réinvestis



* Dividendes réinvestis (avec distribution d'actions UMG réinvesti dans Vivendi au 21 septembre 2021)
Base 100 : 19 avril 2018, Performances du titre Vivendi calculées à partir du cours historique (non ajusté)

NOUS CONTACTER

Pour toute information sur Vivendi, vous pouvez contacter le Service informations actionnaires individuels.

— **Par courrier :**

Vivendi, Service informations actionnaires individuels, 42, avenue de Friedland, 75008 Paris

— **Par e-mail :** actionnaires@vivendi.com

— **Par téléphone :** 0 805 050 050

(numéro vert – appel gratuit depuis un poste fixe) ou +33 (0)1 71 71 34 99 si vous êtes à l'étranger.

Le service vous répond du lundi au vendredi de 09 h 00 à 18 h 00 (horaire étendu en cas d'actualité importante).

LE CLUB DES ACTIONNAIRES

Si vous possédez une action Vivendi, vous pouvez adhérer au Club des actionnaires de Vivendi. Il permet à tous les actionnaires du groupe d'assister à des réunions et de participer à des événements.

Le bulletin d'inscription au Club et l'agenda de ses événements sont sur le site

www.vivendi.com, dans les pages

« Actionnaires individuels », à la rubrique

« Club des actionnaires ».

RÉUNIONS D'INFORMATION FINANCIÈRE

Le Service informations actionnaires individuels propose des réunions financières en province, en binôme avec un autre groupe du CAC 40, organisées par la F2iC ou un hebdomadaire financier. **Une réunion aura lieu le 22 septembre 2022 à Lille.** Les inscriptions se font sur invitation.

Vous recevez la Lettre à nos actionnaires. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en adressant un e-mail à actionnaires@vivendi.com ou en écrivant à Vivendi – Service informations actionnaires individuels – 42, avenue de Friedland – 75008 Paris. Si vous souhaitez vous désinscrire et ne plus recevoir ces lettres, merci de le faire savoir aux mêmes adresses.

Avertissement important, déclarations prospectives. La présente Lettre contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi, y compris en termes d'impact de certaines opérations ainsi que du paiement de dividendes, de distribution et de rachats d'actions. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités de la concurrence et d'autres autorités réglementaires, ainsi que toutes les autres autorisations qui pourraient être requises dans le cadre de certaines opérations et les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. La présente Lettre contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. Vivendi ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou de toute autre raison. ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.

